

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 72 (1992)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Message de Monsieur René Felber Président de la Confédération et Chef du Département fédéral des affaires étrangères  
**Autor:** Felber, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887250>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**de Monsieur René Felber  
Président de la  
Confédération  
et Chef du  
Département  
fédéral  
des affaires étrangères**

**N**ul doute que 1992 constitue pour la Suisse une année charnière sur le plan politique et économique, aussi bien dans ses relations extérieures que dans le contexte national. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les grandes questions que les citoyens suisses ont tranchées en cours d'année, ainsi que les nouveaux défis auxquels nous devons désormais faire face.

En ce sens, la Suisse a franchi une série d'étapes ayant des implications importantes sur le plan de ses relations avec le reste du monde. Ainsi, en mai dernier notre pays a adhéré aux Institutions de Bretton Woods. Après plus de quarante ans de coopération pragmatique, le souverain a sanctionné la participation active de la Suisse dans ces institutions. Celle-ci constituent la clef de voûte de la collaboration monétaire internationale et de la coopération avec les pays en développement et les pays en transition vers une économie de marché. L'importance de ces institutions s'est particulièrement accrue cette année avec l'adhésion d'une vingtaine de pays portant le total des membres à plus de 170 Etats. Dès lors notre participation aux conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale nous permet de faire entendre notre voix sur le plan économique, financier et du développement.

En septembre, l'approbation par le peuple du crédit en faveur de la construction de nouvelles liaisons ferroviaires à travers les Alpes a ouvert la voie à la ratification de l'Accord sur le transit alpin conclu avec la Communauté européenne (CE). En acceptant la mise en œuvre d'un concept global de transport par feroutage au cœur de l'Europe, la Suisse a confirmé sa volonté d'assumer sa part de responsabilité dans le développement du réseau de communication européen, tout en l'adaptant aux contraintes imposées par la protection de l'environnement. L'accord définit les conditions de transit pour les poids lourds. En dépit du fait qu'il



# 93 SERA L'ANNÉE DES SERVICES

Est-ce une raison pour oublier que  
Sprintel, Société de Services  
Européenne, est la première française  
pour la commercialisation du service  
en radio messagerie ?



**SPRINTEL** *le pouvoir de communiquer*

Sprintel Communications SA - 3, rue de Marly - 78000 Versailles

Tél.: (1) 30.84.18.50 - Télécopie : (1) 39.49.40.79 - Télex : 689 942.



porte spécifiquement sur le domaine du transit alpin, il est susceptible d'être étendu à d'autres domaines relatifs au transport en Europe.

Le résultat de la votation du 6 décembre dernier sur l'Espace économique européen (EEE) tranche avec la politique suivie par la Suisse depuis le début de l'intégration européenne, en ce sens que lors de chaque étape franchie dans le processus d'intégration de la CE, les partenaires de l'Accord européen de libre échange (AELE) et la Suisse avaient réussi à s'insérer dans ce processus au moyen d'instruments convergents. En rejetant l'EEE, le peuple et les cantons ont rendu plus difficile l'accès à un marché intérieur de 380 millions de consommateurs basé sur les quatre libertés : libre circulation des marchandises, des services, des biens et des personnes. L'EEE porte également sur les politiques d'accompagnement de la CE telles que la recherche et le développement, la protection de l'environnement. En dépit de conditions objectives plus difficiles, le Conseil fédéral entend entreprendre tout ce qui est en son pouvoir, afin de minimiser les effets du rejet d'une part et de continuer à rapprocher la Suisse de la dynamique d'intégration d'autre part. Il veut garder ouvertes toutes les options qui s'offrent en matière d'intégration européenne. Il apparaît en effet encore plus important pour nous d'intensifier nos rapports avec les pays membres de la CE, ainsi qu'avec nos partenaires au sein de l'AELE.

L'année 1992 a été également marquée par une évolution peu satisfaisante sur le plan de l'économie suisse. Celle-ci ressent tout particulièrement la conjonction entre un cycle économique à la baisse et un douloureux processus d'ajustement structurel. L'inflation diminue progressivement, mais continue d'être élevée et au-dessus de la plupart des pays de l'OCDE. Tout en ayant connu des niveaux très élevés encore en début

d'année, les taux d'intérêts ont amorcé un mouvement vers leurs niveaux traditionnels. En dépit des turbulences sur les marchés changes, le franc suisse termine l'année dans une situation de relative stabilité. En revanche, il convient d'ajouter la détérioration rapide du marché de l'emploi et l'aggravation brutale des déficits budgétaires des pouvoirs publics. Encore plus depuis le rejet de l'EEE, il paraît nécessaire que la Suisse reste ouverte à l'extérieur et procède aux indispensables réformes sur le plan intérieur. Le fait que la Suisse connaît aujourd'hui des problèmes auxquels d'autres pays sont aux prises depuis un certain temps déjà souligne, si besoin est, l'interdépendance de nos économies qui à son tour appelle des solutions concertées et convergentes.

Concrètement, de telles réformes qui concernent également des aspects de la politique économique extérieure portent, entre autres, sur les domaines suivants. La réforme de la loi sur les sociétés est entrée en vigueur en juillet 1992 ; les nouveaux textes édictent des règles qui devraient améliorer le fonctionnement du marché et la transparence des sociétés suisses. Le projet de réforme de la loi fédérale sur les bourses entend réglementer au niveau fédéral les marchés boursiers et la négociation des valeurs mobilières. Son principal objectif est d'assurer la protection des investisseurs et du système financier. Ce projet devrait également renforcer la liquidité et la compétitivité des marchés financiers suisses.

Le processus engagé de modernisation du régime fiscal de la Confédération a été ralenti par le rejet, à l'issue d'un référendum, d'un projet de réforme fiscale visant l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée. A l'automne 1992, le peuple a par contre approuvé une révision des droits de timbre sur les transactions financières qui contribuera à améliorer la compétitivité de la place financière suisse.

En matière de politique agricole, la Suisse a entamé une réforme de son régime de soutien à l'agriculture qui vise à diminuer l'accent mis sur le soutien des prix en le remplaçant par un système de paiements directs aux exploitants, sans lien avec la production, mais conditionné par la réalisation d'objectifs non économiques, tels la protection de l'environnement et les services rendus à la collectivité (protection des paysages, constitution d'approvisionnements alimentaires suffisants en cas de crise internationale).

Le refus de l'EEE et notre situation économique interne nous contraignent à mettre en œuvre un large programme de revitalisation de l'économie suisse touchant des secteurs tels que la politique de la concurrence et la politique du marché du travail. Engagée dans un processus d'ajustement en profondeur, la Suisse prépare son avenir en tant que partenaire économique fiable et performant sur le plan régional, continental et global. ■

